

Après six ans de procédure Ary Chalus relaxé



(Photo: D. C.-L.)

PAGE 3

FRANCE-ANTILLES

VENREDI 2 SEPTEMBRE 2011 - N° 12 470

www.franceantilles.fr

GUADELOUPE - 0,85 €

100 000 PAUVRES EN GUADELOUPE

- ▶ Comparé au reste de la France, les Guadeloupéens sont encore plus pauvres.
- ▶ Le seuil de pauvreté est plus bas dans l'archipel.
- ▶ Personnes âgées, jeunes et jeunes actifs sont désormais touchés.

PAGE 2



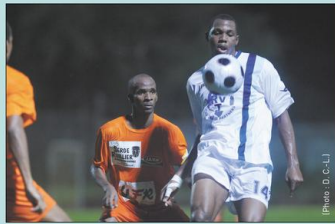
(Photo: Dominique Courcouer-Guyonnet)

FOOTBALL/DH : LE TOUR DES CLUBS J-8

Le Phare fait déjà parler de lui

- ▶ Les Canaliens ont effectué un gros recrutement dans l'intersaison.
- ▶ Reste à voir s'ils arriveront à jouer ensemble.

PAGE 9



(Photo: D. C.-L.)

ENSEIGNEMENT

L'intersyndicale ne bloquera pas

L'intersyndicale de l'Education nationale a annoncé hier qu'elle ne lancera pas d'action le jour de la rentrée.

* les horaires de la rentrée

PAGE 4

FAITS DIVERS

Un forcené maîtrisé à Saint-François

Reclus chez lui et armé de couteaux, un homme de 33 ans a tenu en haleine la gendarmerie plusieurs heures avant d'être délogé et maîtrisé.

PAGE 3

FOOTBALL

Le cousin de Thuram signe à Troyes

Libéré de ses obligations monégasques, Yohann Thuram-Ulien vient de signer pour deux ans à Troyes.

PAGE 9



(Photo: AFP)

NORD GRANDE-TERRE

Des réserves d'eau pour la rentrée

Près de 3 000 m³ d'eau sont en réserve dans le nord de la Grande-Terre pour assurer les jours de la rentrée scolaire.

PAGE 6

SAINT-CLAUDE

« On veut faire du mal à Trivaldec »

La directrice se veut rassurante quant à la santé financière de l'association d'insertion.

PAGE 7

LES JOURNÉES IMBATTABLES CITROËN, TOUT LE MONDE Y GAGNE !

3 0 0 0 €



3x GAGNANT

AVANTAGE CLIENT, REPRISE ARGUS+ OU APPORT POUR CREDIT

Offre réservée aux clients de nos concessionnaires agréés Citroën. Conditions générales de l'opération disponibles sur le site de vente. voir 16211 et 161160 (K7X).

Exclus des offres de concession. Dates limites du 1er septembre au 30 septembre. Photos non contractuelles.

CITROËN

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

FRANCE-ANTILLESwww.franceantilles.fr **GUADELOUPE**

Actualité Société / Social / Emploi

ENCORE PLUS PAUVRES que les pauvres!

M.A. | France-Antilles Guadeloupe | 02.09.2011



Le phénomène des travailleurs pauvres est une réalité dans l'archipel. (Dominique Chomereau-Lamotte)

Recommander

Envoyer

Inscription pour voir ce que vos amis recommandent.

- **L'archipel** abrite actuellement **plus de 100 000 pauvres**.

Et ils sont **encore plus pauvres** que ceux de la **Métropole...**

- En effet, le **coût de la vie** dans **les Dom** ne fait qu'**aggraver** les **effets de la paupérisation**.
- Les **associations** tirent la **sonnette d'alarme**.
- Les **populations touchées** par la pauvreté sont **désormais** les **personnes âgées**, les **jeunes**, mais aussi les **jeunes actifs**.

Quelque 8, 2 millions de pauvres en France, soit 13, 5% de la population. Les derniers chiffres livrés par l'Insee ont fait les choux gras des médias. Ils sont d'autant plus inquiétants qu'ils sont basés sur des données de 2009 qui ne prennent donc pas en compte la poursuite de la crise en 2010. Mais si les mêmes éléments de calcul étaient appliqués Outre-mer, la moitié, ou peu s'en faut, de notre population serait considérée comme pauvre.

Savez-vous ce qu'est le seuil de pauvreté ? On parle de seuil de pauvreté pour « des personnes dont le revenu et les ressources matérielles, culturelles et sociales sont à ce point insuffisantes qu'elles les empêchent d'avoir des conditions de vie considérées comme acceptables dans le pays où elles vivent. » Derrière ces mots, il y a un calcul : le seuil est fixé à 60% du revenu médian (lire ci-dessous), revenu qui s'établissait, en 2009, au niveau national, à 19 080 euros par an. Ce qui nous donne un seuil à 954 euros mensuels. En France, donc, en 2009, quelque 8, 2 millions de personnes devaient vivre avec moins de 954 euros par mois, soit un taux de pauvreté de 13, 5%.

Cette enquête ne prend pas les Dom en considération. Mais selon les données précédentes (2005), le taux de pauvreté en Guadeloupe était le double de celui de l'Hexagone. Si le différentiel n'a pas changé - et on ne voit pas pourquoi il aurait changé, compte tenu de la crise économique majeure que l'archipel traverse depuis fin 2008 et des milliers de chômeurs supplémentaires qu'elle a générés - le taux de pauvreté, ici, doit être désormais de l'ordre de 26, voire 27%. Soit quelque 105 500 pauvres...

À 671 euros par mois, on n'est plus pauvre...

Mais la réalité des chiffres devrait encore être bien pire. Ici, en effet, on utilise le même système de calcul que dans l'Hexagone. Et, logiquement, il ne donne pas les mêmes chiffres... Ainsi, le seuil de pauvreté pour l'archipel n'est pas de 954 euros par mois, mais bien inférieur : il doit être de l'ordre de 670 euros aujourd'hui. Pourquoi ? Parce que les revenus moyens des Guadeloupéens sont moindres que les revenus des Hexagonaux et que le revenu médian annuel, ici est donc inférieur de 30% au revenu médian national. En Guadeloupe, avec 671 euros par mois, vous n'êtes donc plus considérés comme pauvre ! C'est tellement logique, tant les prix des loyers sont modérés, tant l'inflation est maîtrisée (3% par an en moyenne) et tant les prix des produits de consommation courante sont abordables...

Même dans la pauvreté, il y a des spécificités, comme si « la misère était moins pénible au soleil » . N'empêche que si vous racontez ça aux organisations caritatives, elles vont vous rire au nez. Secours catholique, banque alimentaire et société Saint-Vincent de Paul n'ont jamais été aussi sollicités qu'au cours de ces derniers mois. Et les demandeurs appartiennent à toutes les tranches d'âge...



Le constat des associations de solidarité est sans appel : la Guadeloupe doit faire face à une paupérisation grandissante de sa population. (Dominique Chomereau-Lamotte)

- 3 QUESTIONS À GEORGETTE DIBADY, DIRECTRICE DÉLÉGUÉE DU SECOURS CATHOLIQUE : « Aurons-nous les moyens de faire face ? »



Constatez-vous une augmentation de la pauvreté en Guadeloupe ?

Ça fait deux bonnes années que nous ne cessons de tirer la sonnette d'alarme : nous devons faire face à une nette augmentation de la précarité, augmentation que nous constatons dans la fréquentation de nos points d'accueil. Les personnes qui viennent solliciter une aide alimentaire sont de plus en plus nombreuses. Avant, nous avions beaucoup de jeunes. Maintenant, nous

avons des jeunes, des personnes âgées, et même des gens qui travaillent ou bénéficient des minima sociaux. J'ai envie de dire toute population confondue...

Avez-vous les moyens de faire face ?

Les moyens, nous les avons pour l'instant. Mais à la vitesse à laquelle ça va, je ne sais pas si nous les aurons encore longtemps. Nous sommes parmi les associations les plus sollicitées. Et si la population qui nous fournit les dons se trouve fragilisée, nous ne pourrions plus faire face à l'augmentation de la demande...

La Banque alimentaire peut vous venir en aide...

L'essentiel des paniers que nous délivrons provient d'achats que nous réalisons. La Banque alimentaire complète. Mais elle aide également d'autres associations, notamment le Secours adventiste, ainsi que certains services sociaux. En sus des paniers, nous apportons des aides financières d'urgence, des aides au paiement de factures, ou encore à l'achat d'électroménager. Nous traitons, en moyenne, une dizaine de dossiers de ce type par mois.

- 14 500

L'une des conséquences de la pauvreté, c'est que l'on n'est plus en mesure d'honorer ses factures. À EDF, il existe une cellule spécifique pour faire face à ce type de situation - la cellule Solidarité, à qui l'on doit s'adresser pour bénéficier du maintien de l'énergie dans les situations de forte précarité - et un tarif particulier, le tarif première nécessité (TPN). À l'heure actuelle, 14 500 Guadeloupéens bénéficient de ce tarif. Mais ce nombre pourrait être beaucoup plus important si le dispositif était mieux connu.

- En savoir plus : 0800 333 123 (n° vert)

- Vous avez dit revenu médian

Le revenu médian correspond au revenu qui sépare la population étudiée de telle façon que 50% des personnes reçoivent moins et 50% reçoivent plus que ce revenu. En France, en 2009, ce revenu médian s'établissait en 2009 à 19 080 euros annuels.

En 2006, le revenu médian annuel en Guadeloupe était inférieur de 35% à celui de l'Hexagone. Même en prenant pour hypothèse que le différentiel ne soit plus, en 2009, que de 30%, le revenu s'établirait alors à 13 356 euros. Le seuil de pauvreté guadeloupéen serait alors de 8 013 euros par an, soit 667 euros par mois.

